



VOTRE ACTIVITÉ GÉNÈRE DES DÉCHETS **INERTES**, DES DÉCHETS INDUSTRIELS **BANALS** ET DES DÉCHETS **DANGEREUX**.

LE TABLEAU CI-DESSOUS RECENSE LES DÉCHETS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉS (*liste non exhaustive*) :

DÉCHETS INERTES	DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS	DÉCHETS DANGEREUX
<ul style="list-style-type: none">• Terre• Gravier• Sable	<ul style="list-style-type: none">• Pots en terre et en plastique• Déchets végétaux• Bois (cagette...)• Emballages plastique non souillés• Polystyrène• Emballages carton, papier	<ul style="list-style-type: none">• Restes de produits (engrais, produits phytopharmaceutiques, détergents...)• Emballages souillés (engrais, produits phytopharmaceutiques, détergents...)• Bombes aérosols (produits phytopharmaceutiques, lustrant, colorant pour fleurs séchées, peinture...)• Néons

Pour chaque catégorie de déchets, vous trouverez en fin de plaquette une liste de prestataires intervenant dans le département du Tarn.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
N'hésitez pas à nous contacter au 05.63.48.43.69